

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**
Réunion Ordinaire du 1^{er} AVRIL 2025

L'an deux mil vingt-cinq le premier du mois d'avril à 18h30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la salle des fêtes de BOUSSAIS, sous la présidence de M. Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

Date de la convocation : 26 mars 2025

20 présents + 4 pouvoirs (24 votes sur 28) :
Quorum atteint (15)

Membres titulaires présents :

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Maryse CHARRIER, Dominique GUILBOT, Viviane CHABAUTY, Frédérique DAMBRINE, Frédéric PARTHENAY, Jacky JOZEAU
- ✓ Commune d'Assais-les-Jumeaux : Jean-Claude LAURANTIN, Jean-Louis RIDOUARD, Fabrice DURAND
- ✓ Commune d'Availles-Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY, Gérard GIRET
- ✓ Commune d'Irais : Hélène MARSault
- ✓ Commune de Le Chillou : Françoise RICHARD
- ✓ Commune de Louin : Monique NOLOT
- ✓ Commune de Maisontiers : Gérard CHABAUTY
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Pascal BIRONNEAU, Micheline REAU, Dominique BARREAU

4 pouvoirs :

- ✓ Sébastien FAURE a donné pouvoir à Viviane CHABAUTY
- ✓ Lucette ROCHER a donné pouvoir à Olivier FOUILLET
- ✓ Mattieu MANCEAU a donné pouvoir à Dominique GUILBOT,
- ✓ Maryse BARIGAULT a donné pouvoir à Monique NOLOT

Absents/Excusés : Sylvie NOBLET-HORTET, Mattieu MANCEAU, Huguette ROUSSEAU, Lucette ROCHER, Maryse BARIGAULT, Sébastien FAURE, Alain JEZEQUEL, Mathias DIXNEUF.

Gérard CHABAUTY a été élu secrétaire de séance

=====

SOCIAL
Demande d'aide financière Assistants Maternels

- Vu la convention territoriale globale du territoire (CTG) sur la période 2023-2027 approuvée par délibération D2023-071 en date du 26 septembre 2023 ;
- Vu le dispositif d'aide aux assistants maternels du territoire, approuvé par délibération D2024-057 en date du 2 juillet 2024 ;
- Considérant que Madame DUFOR Alexandra dépose une demande avec dossier complet pour pouvoir prétendre à une aide de 400€ pour un renouvellement d'agrément ; que Madame DUFOR

sollicite cette aide pour investir dans une cabane en bois et des livres éducatifs et culturels ; que dès lors elle remplit toutes les conditions d'éligibilité pour bénéficier de cette aide financière.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, **DECIDE**, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- De valider l'aide financière de 400 € attribuée à Mme DUFOUR, assistante maternelle du territoire de l'Airvaudais-Val du Thouet.
- D'autoriser M. Le Président ou son représentant à mettre en œuvre la présente délibération et à signer tout document afférent.

Fait et délibéré, le 2 avril 2025
Et ont signé le Président et le secrétaire,

Le secrétaire de séance,
Gérard CHABAUTY

Le Président,
Olivier FOUILLET

M. Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et le
adressé au Tribunal Administratif de Poitiers, 15 rue Blossac, 86000 Poitiers, ou dépc
compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat

AR-Préfecture

079-200041416-20250404-8-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 04-04-2025

Publication le : 04-04-2025

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTE DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48